



CIDPRIM ACP

4405

INT/EXT

PHASE SOLVANT



DÉFINITION

> Primaire anticorrosion polyvalent.



DOMAINE D'APPLICATION

> Métaux ferreux et non ferreux (zinc et galva déjà oxydés).
> Couche d'accrochage sur plastiques usuels du bâtiment (PVC rigide, stratifié).



QUALITÉS DOMINANTES

> Action anticorrosive particulièrement efficace.
> Accrochage sur la plupart des supports.(bois, métaux, plastiques).



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Satin mat

Brillant spéculaire

10 à 15 sous 60 °

Couleur

Blanc

Présentation

Monocomposant

Densité

1,50 ± 0,05

Viscosité à 25 °C

4,5 à 4,9 poises CP

Point éclair

Entre 21 et 55 °C

Extrait sec

En poids : 75 % ± 2 %

En volume : 55 % ± 2 %

Épaisseur recommandée du film sec

60 microns

Rendement moyen

14 m²/L

Séchage (20 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 3 à 4 heures

Sec : 5 à 6 heures

Recouvrable : 24 à 36 heures

Conditionnement

2,5 L et 15 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 2 b



MISE EN ŒUVRE



Matériel d'application

> Brosse, rouleau, pistolet.

Dilution

> White-spirit.

– Brosse, rouleau : 5 à 10 %.

– Airless : prête à l'emploi.

Modalités d'emploi

> Conformément à la norme NF P 74-201.

> Appliquer 1 couche de CIDPRIM ACP avant finition mate ou brillante.

> Appliquer 2 couches de CIDPRIM ACP pour obtenir une finition satinée à l'intérieur ou à l'extérieur.

Supports

> Tous supports du bâtiment conformes aux spécifications de la norme NF P 74-201 (DTU 59.1).

> Sur métaux, procéder à un dégraissage soigné.

> Application directe sur plâtre, fibrociment, anciennes peintures, revêtements plastiques type buflon.

> Autres supports, nous consulter.

Hygiène et sécurité

> Inflammable.

> Ne pas respirer les aérosols.

> En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

> Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<